

**DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS**

# Risques naturels et technologiques

**Important : conserver soigneusement ce document**

## LE MOT DU MAIRE

« Notre commune est exposée à des risques naturels et technologiques, mais n'est pas enclavée dans des plans départementaux de prévention en cas risques naturels, industriels ou technologiques majeurs (PPRN, PPRI, PPRT).

Bien que les dangers soient localisés dans certaines parties du territoire communal, chaque habitant a droit à une information préventive. Le présent document a pour objectif de vous exposer les risques auxquels nous pourrions être confrontés à Beaurepaire : inondation, mouvements de terrain, et transport de matières dangereuses.

Sans vouloir dramatiser, il faut être conscient que le risque nul n'existe pas. Alors, soyons prêts à réagir face à ces événements.

Je souhaite que ce document réalisé conjointement avec les services de l'État vous apporte l'information claire que vous pouvez attendre sur ce sujet ».

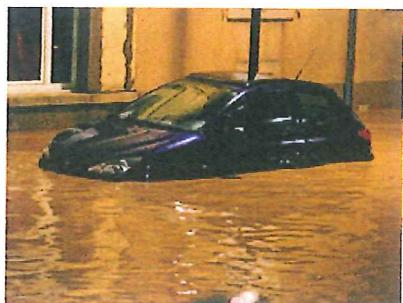
La commune de Beaurepaire est exposée à :

- Risque Naturel : Inondation, Mouvement de terrain (glissement de terrain, marnières), intempéries,
- Risque Technologique : Transport de matières dangereuses
- Risque Sanitaire : Pollution de l'eau, Pandémie, Canicule
- Risque Sismique : niveau 1 (très faible)

Le Maire,

Grégoire MICAUX

Conformément aux articles R125-9 à R125-14 du code de l'environnement, ce document a été établi en Mairie par la commune de Beaurepaire au vu des connaissances locales et des informations transmises par la préfecture de la Seine-Maritime (SIRACED-PC 76), en collaboration avec la direction départementale de l'équipement, la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement et le service départemental d'incendie et de secours.

**RISQUES NATURELS :**

Inondation



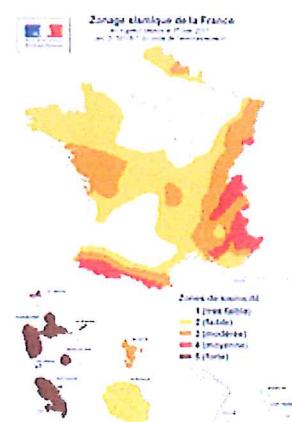
Mouvement de terrain

**RISQUES TECHNOLOGIQUES :**

Transport de matières dangereuses

**RISQUES SANITAIRES**

Canicule

**RISQUES SISMIQUES**

Risque Sismique

## PRÉFECTURE DE LA SEINE MARITIME

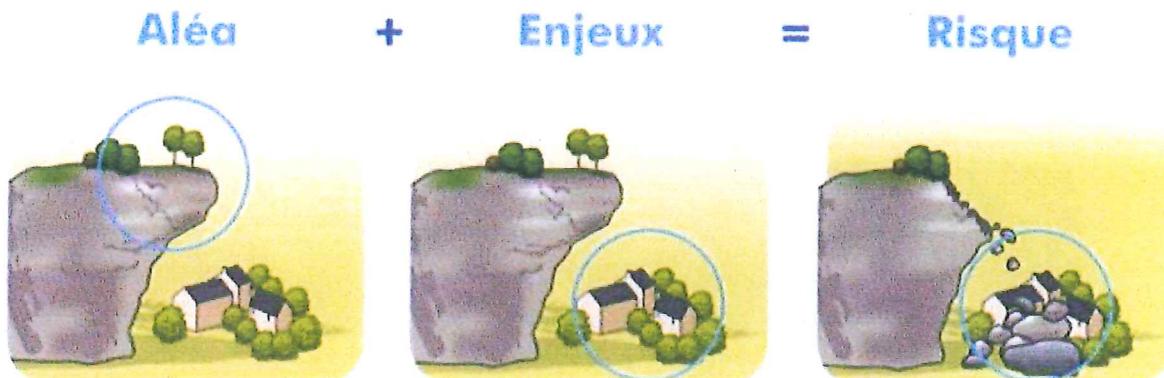
## BEAUREPAIRE

## Le risque majeur

Le risque est considéré comme majeur lorsque l'aléa s'exerce dans une zone où existent des enjeux humains, matériels ou environnementaux importants. Il peut être :

- naturel :
  - ✓ inondation (ruissements, crues...)
  - ✓ mouvement de terrain (effondrements de falaise, cavités souterraines...)
  - ✓ tempête, cyclone, avalanche, feu de forêt
  - ✓ séisme, éruption volcanique
  
- technologique :
  - ✓ industrie
  - ✓ transport de matières dangereuses
  - ✓ nucléaire

D'une manière générale, le risque majeur peut entraîner des dégâts matériels, des impacts sur l'environnement, induisant une charge financière importante et/ou de nombreuses victimes.



**Aléa** : événement naturel ou technologique potentiellement dangereux.

**Enjeux** : personnes, biens, environnement pouvant être affectés par l'aléa.

## L'information préventive des populations sur les risques majeurs

L'article L125-2 du code de l'environnement précise que "les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent."

Les articles R125-9 à R125-14 précisent les modalités de cette information. Informés, les citoyens intégreront mieux le risque majeur dans leur vie courante, pour mieux s'en protéger et acquerront ainsi une confiance lucide, génératrice de bons comportements individuels et collectifs.

## Le plan communal de sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), élaboré par le maire, détermine en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Il fixe à l'échelon communal l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes. Il recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre, par la commune, des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le PCS est obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé ou dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention arrêté. La mise en œuvre du PCS relève de chaque maire sur le territoire de sa commune et doit être en cohérence avec les plans de secours départementaux établis par le préfet.

### **Les risques majeurs en Seine-Maritime**



Inondation



marnière



falaise



industriel



nucléaire

transport de matières dangereuses

## Le risque inondation

### Définition du risque

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, provoquée principalement par des pluies importantes, durables ou exceptionnelles lors de phénomènes orageux. Elle peut se traduire par :

- les ruissellements en vallée sèche et sur les pentes
- le débordement d'un cours d'eau (inondation de plaine)
- la remontée d'une nappe phréatique
- la stagnation des eaux pluviales
- l'accumulation de points bas et le débordement des réseaux d'assainissement.

### Les principales consignes de sécurité du risque inondation



- 1. n'allez pas chercher vos enfants à l'école**
- 2. coupez le gaz et l'électricité**
- 3. abritez-vous fermez portes, fenêtres, ventilations**
- 4. écoutez la radio**
- 5. libérez les lignes pour les secours**
- 6. montez à pied dans les étages**

## Situation du risque à Beaurepaire

Les risques d'inondation sur le territoire communal sont dus à des phénomènes de ruissellement provenant des plaines agricoles, suite à de fortes précipitations.

Des dommages ont été constatés par arrêtés de catastrophe naturelle pour les inondations de :

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Inondations et coulées de boue	17/01/1995	05/02/1995	21/02/1995	24/02/1995
Inondations et coulées de boue	24/12/1999	24/12/1999	07/02/2000	26/02/2000
Inondations, coulées de boue, glissements et chocs mécaniques liés à l'action des vagues	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	07/05/2000	11/05/2000	14/06/2000	21/06/2000

A ce jour, quelques habitations ont été inondées et les chemins et voiries pouvant être touchées sont situés Chemin du Bas de la Rue, chemin de Guernesey et rue de la Dragonnerie.

## Prévention

Le syndicat mixte du bassin versant d'Etretat réalise des études et des travaux de lutte contre les inondations : aménagements sur le cours d'eau, création de bassins de retenue, préservation des prairies inondables, mares, etc...

Localisation des axes de ruissellements des eaux



## Le risque mouvement de terrain

### Définition du risque

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme. Il peut se traduire par :

1. des glissements de terrain sur des versants instables
2. des écroulements en masse et chutes de pierres et de blocs
3. des affaissements et effondrements de cavités souterraines

Il existe sur l'ensemble du département un risque potentiel d'affaissement plus ou moins brutal de cavités souterraines naturelles ou artificielles (carrières, marnières...). En effet, l'exploitation souterraine de la marne, du sable, du silex ou de l'argile s'est pratiquée jusqu'en 1940. De nombreux effondrements de terrain se produisent régulièrement après des pluies hivernales, avec une intensification depuis 1995.

### Les principales consignes de sécurité du risque cavités souterraines



- 1. évacuez l'habitation si elle est menacée**
- 2. éloignez-vous de la zone instable**

## situation du risque à Beaurepaire

Un inventaire des indices de cavités souterraines annexé au Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration, a permis de recenser 74 indices sur le territoire communal (voir liste ci-dessous)

## révention

En cas de menace ou d'incident, les experts peuvent demander :

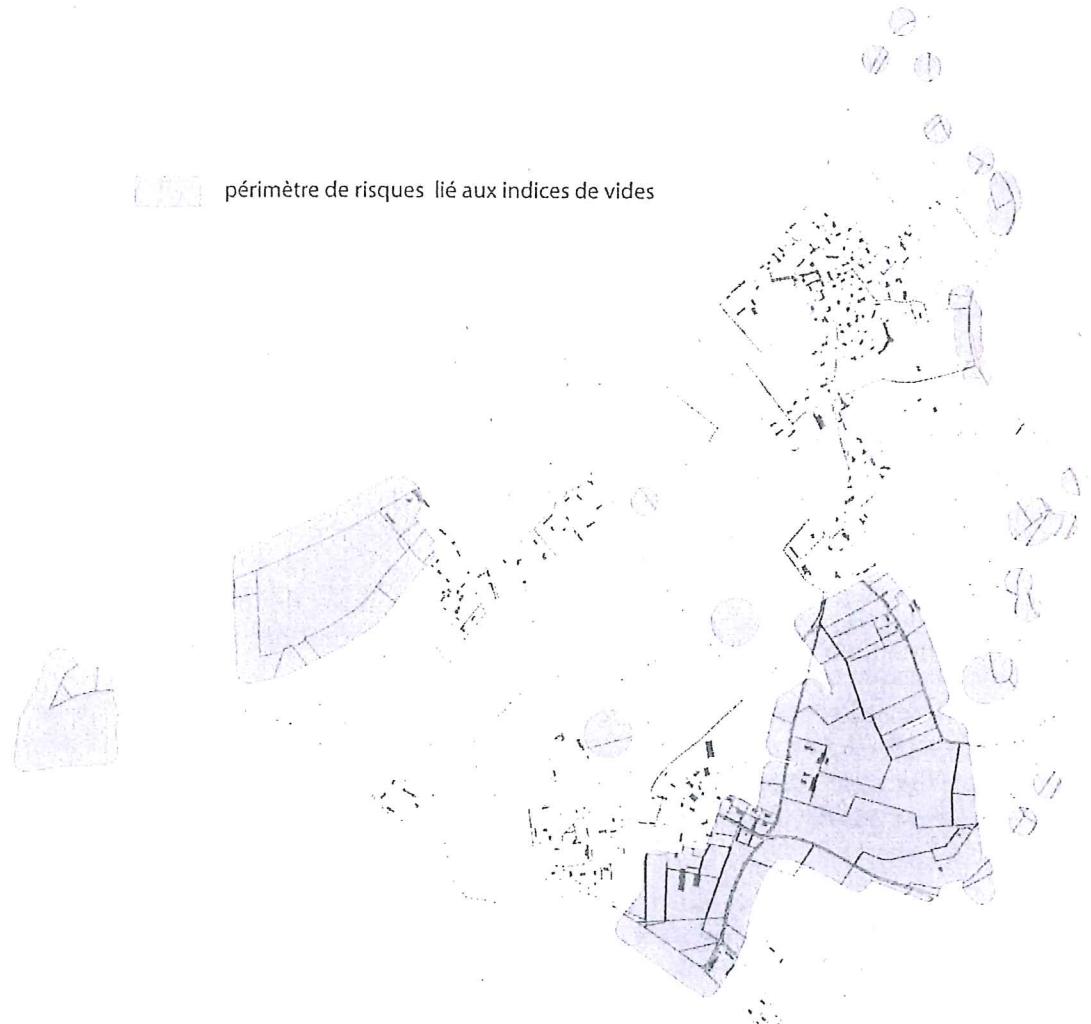
- la consolidation des terrains ou des constructions
- le rebouchage de la cavité

Des évacuations peuvent être nécessaires si des habitations sont menacées.

Toute personne qui a connaissance de l'existence d'une cavité souterraine ou d'une marnière dont l'affondrement est susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens, doit en informer le maire. Celui-ci communique au représentant de l'État les éléments dont il dispose à ce sujet (article L563-6 du code de l'environnement).

La cartographie réalisée dans ce document n'est pas exhaustive ; elle est susceptible d'être modifiée en fonction de l'actualisation des données.

 périmètre de risques lié aux indices de vides



*Tableau récapitulatif des cavités*

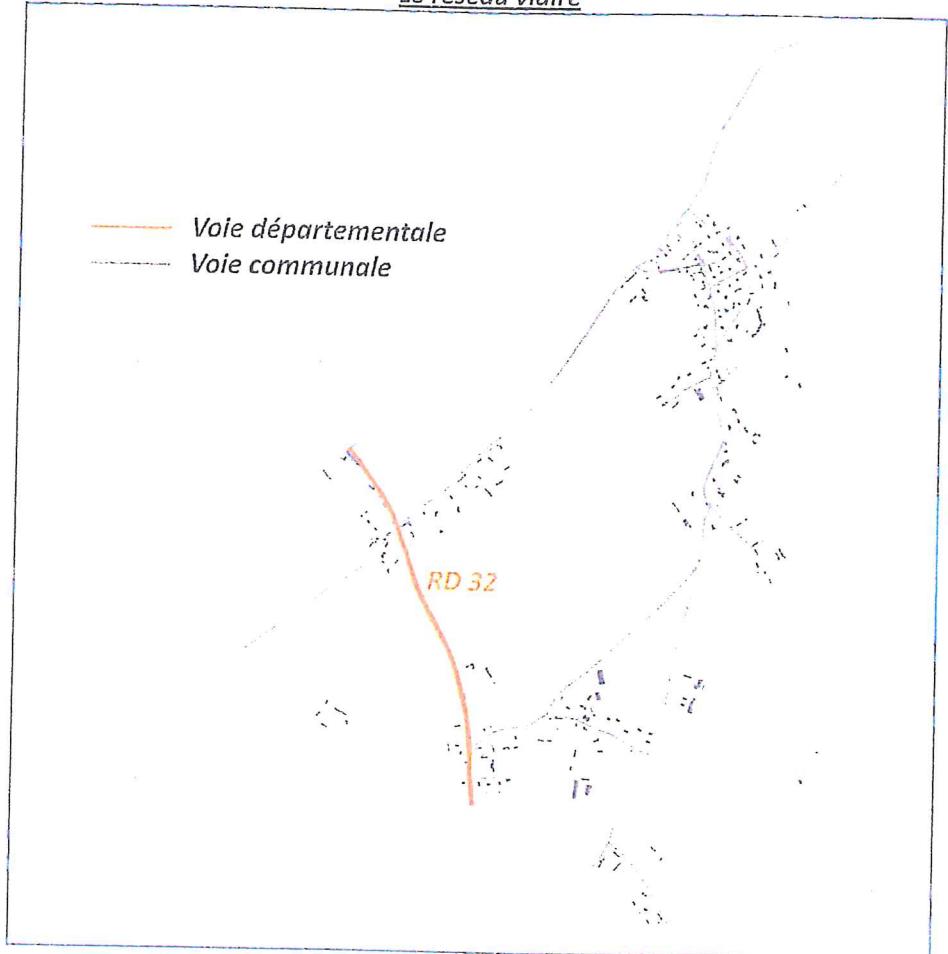
<i>Indice</i>	<i>Nature de l'indice</i>	<i>source</i>	<i>rayon</i>	<i>origine</i>	<i>observation</i>
1	point	archives (étude), indice de terrain	60 m	indéterminée	Indice probablement en relation avec l'indice n°59 voisin
2	point	archives (autres), indice de terrain	0 m		puits
3	point	archives (autres), indice de terrain	0 m		puits
4	point	archives (autres), indice de terrain	0 m		puits
5	point	archives (communales, autres), enquête orale, indice de terrain	60 m	marnière	
6	point	archives (communales, autres), enquête orale, indice de terrain	60 m	marnière	
7	point	archives (autres), indice de terrain	35 m	karstique	cet indice semble évoluer et infiltrer de grandes quantités d'eau
8	point	archives (autres, études), indice de terrain	60 m	indéterminée	indice issu de la bibliographie mais non visible
9	point	archives (autres, études), indice de terrain	60 m	indéterminée	indice issu de la bibliographie mais non visible
10	point	enquête orale, indice de terrain	60 m	indéterminée	au vu de son emplacement, il pourrait s'agir d'une marnière
11	point	enquête orale, indice photo, indice de terrain	60 m	indéterminée	
12	point	archives départementales, enquête orale, indice photo, indice terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière
13	point	archives départementales, enquête orale, indice photo, indice terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière
14	point	enquête orale, indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière
15	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	cet indice semble récupérer les eaux de ruissellement issues de la voirie
16	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	cet indice semble récupérer les eaux de ruissellement issues de la voirie
17	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
18	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	cet indice semble en évolution. Lorsque la troisième lagune est en charge, cet indice doit collecter une partie des eaux de la station d'épuration
19	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important

<i>Indice</i>	<i>Nature de l'indice</i>	<i>source</i>	<i>rayon</i>	<i>origine</i>	<i>observation</i>
20	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
21	point	archives (autres), indice de terrain	0 m		puits
22	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
23	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
24	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
25	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
26	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
27	point	enquête orale, indice de terrain	0 m		puits
28	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé dans une zone humide, sur un axe de ruissellement important
29	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
30	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
31	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
32	point	archives communales, enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
33	point	archives communales, enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
34	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
35	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
36	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
37	point	indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière - carrière abandonnée
38	point	archives (départementales, communales, autres), enquête orale, indice de terrain	60 m	marnière	la position de cet indice a été mise à jour par rapport à la bibliographie
39	point	archives (cartes), indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière - carrière abandonnée
40	point	archives départementales, enquête orale, indice terrain	60 m	marnière	
41	point	indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière - trois carrières à ciel ouvert abandonnées

<i>Indice</i>	<i>Nature de l'indice</i>	<i>source</i>	<i>rayon</i>	<i>origine</i>	<i>observation</i>
42	point	archives (départementales, cartes), indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière - carrière abandonnée
43	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	deux bêtoires en évolution situées le long d'un axe de ruissellement important
44	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
45	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
46	point	archives (autres), indice de terrain	0 m		L'affaissement marque l'emplacement présumé de l'ancien château communal.
47	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
48	point	indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
49	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
50	point	indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
51	point	archives (communales, autres), enquête orale, indice de terrain	60 m	marnière	la position de cet indice a été mise à jour par rapport à la bibliographie
52	point	enquête orale, indice de terrain	60 m	indéterminée	
53	point	enquête orale, indice de terrain	60 m	marnière	
54	point	indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière - carrière abandonnée
55	point	indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière - nombreuses carrières abandonnées
56	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
57	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
58	point	enquête orale, indice de terrain	35 m	karstique	indice en évolution situé sur un axe de ruissellement important
59	point	indice de terrain	60 m	indéterminée	
60	point	indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière - carrière abandonnée
61	point	archives (cartes), indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière - plusieurs carrières abandonnées
62	point	archives (cartes), indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière - plusieurs carrières abandonnées
63	point	archives (cartes), indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière - carrière abandonnée
64	point	archives (cartes), indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière - carrière abandonnée
65	parcelle napoléonienne	archives (départementales), indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutière

<i>Indice</i>	<i>Nature de l'indice</i>	<i>source</i>	<i>rayon</i>	<i>origine</i>	<i>observati</i>
66	parcelle napoléonienne	archives (départementales), indice de terrain	0 m	carrière à ciel ouvert	cailloutier
67	parcelle napoléonienne	archives (départementales), indice de terrain	60 m	marnière	
68	parcelle napoléonienne	archives (départementales), indice de terrain	60 m	marnière	
69	parcelle napoléonienne	archives (départementales), indice de terrain	60 m	marnière	
70	parcelle napoléonienne	archives (départementales), indice de terrain	60 m	marnière	
71	parcelle napoléonienne	archives (départementales), indice de terrain	60 m	marnière	
72	parcelle napoléonienne	archives (départementales), indice de terrain	60 m	marnière	
73	parcelle napoléonienne	archives (départementales), indice de terrain, sondages	0 m	sablière	
74	parcelle napoléonienne	archives (départementales), indice de terrain	60 m	marnière	

Le réseau viaire



# Le risque lié au transport de matières dangereuses

## Définition du risque

Les risques associés au transport de matières dangereuses (TMD) résultent des possibilités de réactions physiques et/ou chimiques des matières transportées en cas de perte de confinement ou de dégradation de l'enveloppe les contenants (citerne, conteneurs, canalisations, colis...). Ces matières dangereuses peuvent être inflammables, explosives, corrosives ou radioactives.

## Les principales consignes de sécurité du risque TM



- 1. n'allez pas chercher vos enfants à l'école**
- 2. écoutez la radio**
- 3. abritez-vous**
- 4. libérez les lignes pour les secours**
- 5. fermez toutes les portes, fenêtres, ventilations et ouvertures vers l'extérieur**
- 6. ne fumez-pas**

## Situation du risque à Beaurepaire

La commune de Beaurepaire est concernée par le transport routier : le principal axe concerné est la route départementale 32.

## Prévention

Une réglementation rigoureuse portant sur :

- la formation des personnels de conduite,
- la construction de citerne selon des normes établies avec des contrôles techniques périodiques,
- l'identification et la signalisation de produits dangereux transportés : code de danger, code matière, fiche de sécurité.

Des plans de secours sont élaborés par les services de l'État et mis en œuvre en cas d'incident ou d'accident.

**LE TRANSPORT ROUTIER DE MATIERES DANGEREUSES**

**SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT**

LOCALITE 33 1203

Codes danger & N° produit

- ne pas vous exposer au produit (nuage de gaz, liquide, fumée...)
- éloigner les personnes à proximité, éloignez-vous et mettez-vous à l'abri
- donner l'alerte aux services d'urgence 18 ou 112 en indiquant la commune et l'adresse exacte
- si possible et sans prendre de risque, décrire la plaque orange (chiffres) et les symboles.

Symboles de Danger

Codes danger & N° produit

Codes danger & N° produit

PIÈCE FONCTIONNELLE DE LA SECURITÉ

**PRINCIPAUX SYMBOLES DE DANGER**

MATIÈRE EXPLOSIVE	MATIÈRE RADIATIVE	ÉMANATION DE GAZ INFLAMMABLE AU CONTACT DE L'EAU	MATIÈRE DU GAZ COMBURANT	MATIÈRE DU GAZ TOXIQUE	GAZ OU LIQUIDE INFAMMABLE	GAZ SOUS PRESSION	MATIÈRE SOLIDE INFAMMABLE	MATIÈRE CORROSIVE
-------------------	-------------------	--	--------------------------	------------------------	---------------------------	-------------------	---------------------------	-------------------